Sommaire

Αv	ant-	propos	1
1	Histor 1.1 1.2 1.3 1.4	ique du permis de construire Esthétisme et sécurité. Protection patrimoniale et considérations sanitaires. Urbanisme et réglementation nationale. Décentralisation et planification.	2 2 2 3 5
2	Intérê	t du respect du règlement	7
3		plification du règlement	8
4	Les in 4.1 4.2	fractions et les sanctions	9 9 10
5	Le rec	ours à un architecte	12
Ch	apit	re 1 • Le cadre réglementaire	15
1	Les Co 1.1 1.2 1.3 1.4 1.5	Le Code de la construction et de l'habitation Le Code de l'urbanisme Le Code civil Le Code de l'environnement Le Code du patrimoine	1 <i>5</i> 1 <i>6</i> 1 <i>7</i> 18 18
2	Les do 2.1 2.2 2.3	Le règlement national d'urbanisme Les Schémas de cohérence territoriale Les Plans locaux d'urbanisme	19 19 20 21

	2.4 2.5	Les cartes communales Les documents opposables aux documents d'urbanisme	23 24
3	Les ho 3.1 3.2 3.3 3.4 3.5	abitations légères, mobile home, caravanes et camping Les habitations légères de loisirs Les résidences mobiles de loisirs Les caravanes Le camping L'information du public	25 25 25 26 27 27
4	Les se 4.1 4.2 4.3 4.4	Les secteurs sauvegardés Les sites inscrits et classés Le champ de visibilité d'un monument historique La zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager	28 28 29 29
	4.5 4.6 4.7	Les réserves naturelles et parcs nationaux	31 32 32
5	Le Ce 5.1 5.2 5.3 5.4 5.6	rtificat d'urbanisme	32 33 34 40 40
Ch	apit	re 2 • Le calcul des surfaces	43
1	La Su 1.1 1.2	rface hors œuvre brute	44 44 47
2	La Su 2.1 2.2 2.3	rface hors œuvre nette	49 49 52
	۷.٥	des véhiculesdes véhicules	54

	2.4	agricoles	55
	2.5	La déduction forfaitaire relative à l'isolation des locaux à usage d'habitation	56
	2.6	La déduction spécifique aux opérations de réfection d'immeubles à usage d'habitation	56
3	Fiche	d'aide pour le calcul des SHOB et SHON	58
4	Le Co 4.1 4.2	Defficient d'occupation des sols	59 59 59
Ch	api	tre 3 • Nature des travaux exécutés	65
1	Les co	onstructions	66
2	La cr	éation de surface de plancher dans une enveloppe existante	67
3	La mo	odification de bâtiment	68
4	Le ch	angement de destination d'une construction existante	69
5	Modi	fication de l'aspect extérieur d'un bâtiment	70
6	Les tr	avaux sur immeubles spécifiques	70
7	La mo	odification de l'aménagement des abords d'un bâtiment	72
8	Les m	nurs	73
9	Les cl	ôtures	73
10	Les p	iscines	74
11	Les cl	nâssis et serres	75
12	Les é	oliennes	76
13	La dé	molition	77
14	Les lo	tissements	77
15	Les a	ires de stationnement	78
16	Les a	ffouillements et exhaussements	79
17	Les a	utres travaux dispensés d'autorisations	80

18		s particuliers des habitations légères de loisirs et terrains mping	81
19	19.1 19.2 19.3 19.4 19.5	s particuliers des Établissements recevant du public L'autorité administrative compétente Le dépôt et contenu de la demande L'instruction de la demande Le délai d'instruction L'achèvement des travaux L'autorisation d'ouverture d'un établissement recevant du public	82 83 83 85 85
20	20.1 20.2 20.3	particulier des Immeubles de grande hauteur L'autorité administrative compétente Le dépôt et contenu de la demande L'instruction de la demande Le délai d'instruction	86 86 87 87
21	Table	au récapitulatif	88
Ch	apit	re 4 • Réalisation du dossier	91
1	La déd 1.1 1.2 1.3	claration préalable Le formulaire Les pièces à joindre à la déclaration préalable Le récépissé de dépôt d'une déclaration préalable	91 91 99 101
2	Le per 2.1 2.2 2.3	mis de construire une maison individuelle et/ou ses annexes Le formulaire Les pièces à joindre à la demande Le récépissé de dépôt	102 102 107 109
3	Le per 3.1 3.2 3.3	mis de construire Le formulaire Les pièces à joindre à la demande Le récépissé de dépôt	110 110 117 121
4	Le per 4.1 4.2 4.3	mis d'aménager Le formulaire Les pièces à joindre à la demande Le récépissé de dépôt	122 122 129 134

5	Le pe	rmis de démolir	135
	5.1	Le formulaire	135
	5.2	Les pièces à joindre à la demande	137
	5.3	Le récépissé de dépôt	138
6	Table	au récapitulatif	139
7	Les pi	èces à joindre à la demande	139
	7.1	Le plan de situation	139
	7.2	Le plan de masse	140
	7.3	Le plan en coupe du terrain et de la construction	142
	7.4	La notice décrivant le terrain	143
	7.5	Le plan des façades et toitures	144
	7.6	Document graphique	145
	7.7	Photographies	146
	_	re 5 • L'instruction de la demande risation	147
1	L'auto	prité compétente pour délivrer l'autorisation	147
	1.1	Les décisions prises au nom de la commune	148
	1.2	Les décisions prises au nom de l'État	148
2	Le dé	roulement des opérations d'instruction	149
	2.1	L'enregistrement de la demande	149
	2.2	La transmission des demandes	149
	2.3	La publicité de la demande	150
3	Les or	pérations d'instruction	151
	3.1	Le point de départ du délai d'instruction	151
	3.2	Les délais d'instruction	151
	3.3	L'étude de la légalité du dossier	158
4	La dé	cision	159
	4.1	Les décisions tacites et expresses	159
	4.2	La forme et le contenu de la décision	160
	4.3	La notification de la décision	161
	4.4	Le refus de l'autorisation	161

Ch	ipitre 6 • Après l'obtention	
	l'autorisation1	63
1	a durée de validité	163
2	'affichage de la décision	165
3	es autres affichages	170
4	e transfert du permis de construire	170
5	e permis modificatif	173
6	e recours des tiers	180
7	a déclaration d'ouverture de chantier	180
Ch	pitre 7 • Après la réalisation	
	travaux 1	85
1	a déclaration d'achèvement des travaux et récolement	185
2	Conformité des travaux	188
3	es taxes liées à la construction	189
	3.1 La Taxe locale d'équipement	189
	3.2 La Taxe complémentaire à la Taxe locale d'équipement	191
	3.3 La Taxe départementale pour le financement des dépenses des conseils en architecture, d'urbanisme et de l'environnement	193
	3.4 La Taxe départementale des espaces naturels sensibles	194
	3.5 Les autres taxes	195
	3.6 Le recouvrement des taxes	195
	3.7 Le dégrèvement, décharge ou restitution partielle des taxes	196
Ch	pitre 8 • Les assurances et garanties 1	97
1		197
	1.1 Quand doit-on souscrire?	198
	1.2 Que couvre cette assurance ?	198
	1.3 La déclaration de sinistre	198
	1.4 La procédure d'indemnisation	199
	1.5 Règlement de l'indemnisation	199

2	L'assu	urance tous risques chantier	200
3		aranties	200
	3.1 3.2	La garantie de livraison La garantie de parfait achèvement	201 201
	3.3		202
	3.4	Garantie decennale	202
Bik	olio	graphie2	05
Sit	ogr	aphie2	07
Sig	jles		09
Inc	lex	2	2 1 1